

*C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.*

*Esaïe 30.15*

La famille, les proches, ainsi que les familles amies et alliées de

## **Solange JACOT**

ont la profonde tristesse de faire part de son décès survenu le 26 février 2015.  
Elle s'est endormie paisiblement chez elle dans sa 82ème année.

La cérémonie d'adieu sera célébrée au centre funéraire de Saint-Georges  
le mercredi 4 mars à 10h.45.

En lieu et place de fleurs, un don en sa mémoire peut être adressé à Caritas,  
IBAN CH38 0900 0000 1200 2726 2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.